

COMMUNE DE LONGVILLIERS

Prescription de la révision d'un P.O.S.

Transformation en plan local d'urbanisme.

Par délibération en date du 23 avril 2010, le conseil municipal de la commune de Longvilliers a décidé de prescrire la révision du plan d'occupation des sols (POS) sur l'ensemble du territoire communal. Cette délibération est consultable en mairie.

Le Maire,



Marc ALLES